



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 5 mai 2020

L'honorable François-Philippe Champagne, Ministre
Affaires mondiales du Canada, Affaires étrangères
125, promenade Sussex
Immeuble Lester B Pearson,
Tour A
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Francois-Philippe.Champagne@international.gc.ca

Demande d'information : IR0477

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

Des données sur les mesures de rapatriement prises par Affaires mondiales Canada dans le contexte de la COVID-19. Plus précisément, nous voulons connaître les coûts engagés par AMC (achats directs, soutien non financier, dédommagement) et autres dépenses additionnelles pour rapatrier au pays les Canadiens inscrits à l'étranger. Veuillez indiquer si chaque montant représente un coût supplémentaire sur le plan financier ou provient de ressources budgétaires ministérielles existantes.

- 1) Quel est le nombre de Canadiens inscrits à l'étranger? Quel est le nombre total de Canadiens qui ont été rapatriés et le nombre de Canadiens qui n'ont pas encore été rapatriés?
- 2) À combien s'élèvent les dépenses directes engagées par AMC pour rapatrier des Canadiens entre le 1^{er} février 2020 et le 30 avril 2020, en dollars? Les dépenses directes comprennent les achats directs, le soutien non financier aux personnes et le remboursement de billets d'avion.
- 3) Quels sont les coûts indirects attribuables au rapatriement qui ont été engagés par AMC? Par exemple, le coût de la rémunération des heures supplémentaires, de l'établissement d'un Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa dans le contexte de la COVID-19, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, etc.?
- 4) À combien sont estimés les coûts personnels que doivent déboursier les Canadiens rapatriés?
- 5) Quel est le coût moyen par « personne rapatriée »?
- 6) À combien est estimé le coût financier de la prestation du programme des prêts d'urgence en raison de la COVID-19? À combien estimez vous le nombre de prêts et quel est le montant des prêts en moyenne? Quelles pertes prévoyez-vous sur ces prêts?

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **19 mai 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

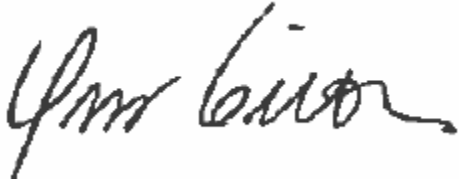
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Nigel Wodrich (Nigel.Wodrich@parl.gc.ca, 613-296-0174).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 19 mai 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devra fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Giroux', written in a cursive style.

Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Marta Morgan, Affaires mondiales du Canada, Affaires étrangères

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0477

